

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU JEUDI 3 NOVEMBRE A 19h00**

Secrétaire de séance	: Marie RUFENACHT
Nombre de membres	: 10
Présents	: 8 – dont 2 procurations <i>Adrien PELLEGRINI, Marie RUFENACHT, Cyril MERCET, Philippe DREZET, Emeric GUINCHARD, Stéphan KUTTNER</i>
Absents excusés	: 4 – Gérard JOUILLE/Caroline GEST-CAQUELARD/ Lucien BENMEHAL/ Laetitia LAMBERT
Ont donné procuration	: Laetitia LAMBERT a donné procuration à Adrien PELLEGRINI Caroline GEST-CAQUELARD a donné procuration à Emeric GUINCHARD
Date de la convocation	: 20/10/2022
Date d’affichage	: 14/11/2022

**ORDRE DU JOUR :**

1. Point sur les inscriptions en Commission en vue de la Commune Nouvelle
2. Point sur le projet de Brasserie
3. Point sur l’inauguration des travaux de l’Abbaye
4. Point sur le projet d’étude de muséographie de l’Abbaye
5. Les subventions 2022
6. Les entretiens annuels
7. Les primes annuelles CIA et mensuelles IFSE
8. Les ratios d’avancement
9. Questions diverses

Début de séance à 19h00.

**1. Point sur les inscriptions en Commission en vue de la Commune Nouvelle**

Le travail sur la fusion des 5 communes a débuté dès la rentrée. Une première réunion regroupant tous les élus s’est déroulée le 26 septembre 2022 à la salle Gabrielle POURCHET. A cette occasion, le Président du syndicat a présenté différents thèmes de commissions possibles pour travailler. A l’issue de cette rencontre, un tableau comptant 10 commissions a été transmis à chaque commune.

Lors des derniers conseils municipaux, tous les conseillers se sont inscrits dans une ou plusieurs commissions.

Un membre au choix se chargera de convoquer les autres membres de sa commission pour la première réunion, qui devra avoir lieu avant le 15/12/2022.

Cette réunion aura pour objectif de :

- rencontrer les autres membres,

- nommer un responsable de commission, un suppléant et une secrétaire.
- faire un état des lieux au niveau de chaque commune.

A chaque fois un compte rendu de réunion sera diffusé à l'ensemble des élus.

Début 2023, une réunion commune avec tous les maires, responsables de commissions et suppléants sera organisée pour donner les premières indications et pour déterminer un calendrier.

## 2. Point sur le projet de Brasserie

Des travaux seront à réaliser :

- séparation du futur atelier et des locaux de la Communauté de Communes,
- création d'un WC, remise d'un sous compteur, protection du circuit et VMC,
- isolation (effectuée par l'employé syndical).

L'objectif est que les locaux soient opérationnels début 2023.

Un loyer mensuel de 300 euros sera proposé, avec rétribution négociée et bail commercial.

*Délibération n° 2022-11-01 : Adoption du projet de Micro-brasserie dans les locaux en Rez de Chaussée du 4 rue du Val Saugeais – 25650 Montbenoit.*

*Pour : 8*

*Contre : 0*

*Abstentions : 0*

*Délibération n° 2022-11-02 : Emission d'un Bail Commercial et fixation du montant du loyer mensuel qui sera facturé à l'entreprise occupante sans les charges : 300€/mois.*

*Pour : 8*

*Contre : 0*

*Abstentions : 0*

## 3. Point inauguration de l'Abbaye

Lucien Benmehal s'est rapproché de 2 spécialistes de l'organisation et la coordination d'événements : VD Evènement et GM Event.

Une rencontre avec l'entreprise VD Evènement aura lieu le 22/11/22 à 10h et une rencontre avec l'entreprise GM Event aura lieu le 30/11/22 à 16h. Les personnes présentes lors de la réunion de préparation du 22 juin 2022 seront conviées à ces rencontres qui se tiendront dans la salle Gabrielle POURCHET.

## 4. Point sur le projet d'étude de muséographie de l'Abbaye

Pour rappel le Syndicat a pour projet de mettre en œuvre une étude pour développer la muséographie de l'Abbaye de Montbenoit. Suite à l'appel d'offre, l'agence Médiéval AFDP est retenue. Le coût prévisionnel de l'étude se monte à 33 000 euros TTC. Le montant des subventions se montera probablement à près de 80%. Le bureau du Syndicat se rapproche de la Communauté de Communes pour qu'elle prenne en charge le dossier.

*Délibération n° 2022-11-03 : Délégation de l'étude sur la muséographie de l'Abbaye de Montbenoit à La Communauté de Communes.*

*Pour : 8*

*Contre : 0*

*Abstentions : 0*

## 5. Vote de la fin des subventions 2022

ASSOCIATION SPORTIVE ECOLE (COOPERATIVE SCOLAIRE) : 210 élèves X 16€ = 3360€  
ET pour la première partie de l'année 2022 (de janvier à juin) pour l'office de tourisme : 2068€  
(à révéifier avec les Amis de l'Abbaye dans quelques jours à qq € prêts).

*Délibération n° 2022-11-04 : Fin des subventions 2022*

*Pour : 8*

*Contre : 0*

*Abstentions : 0*

## 6. Les entretiens annuels

Les membres de la Commission des Ressources Humaines feront prochainement les 9 entretiens annuels.

## 7. Les primes CIA et IFSE

Des précisions sont demandées concernant les IFSE et les CIA pour mieux comprendre leur fonctionnement.

## 8. Les ratios d'avancement 2023.

Chaque année le Conseil Syndical doit statuer sur les ratios d'avancement. Voici les propositions pour 2022 :

<b>filières</b>	<b>GRADES D'AVANCEMENT</b>	<b>RATIOS</b>
ADMNISTRATIVE	REDACTEUR PRINCIPAL de 2 <sup>ème</sup> classe	100%
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE	100%
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 <sup>ème</sup> CLASSE	100%
TECHNIQUE	ADJOINT TECHNIQUE DE 1 <sup>ère</sup> CLASSE	100%
TECHNIQUE	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	100%

Cette année seul Franck Guinchard peut être promu au grade d'Agent de Maitrise Principal.

A l'unanimité, le Conseil adopte les ratios d'avancement, le poste d'Agent de Maitrise Principal est créé et remplace le poste d'Agent de Maitrise et M. Franck Guinchard est promu.

*Délibération n° 2022-11-05 : Ratios d'avancement 2023*

*Pour : 8*  
*Contre : 0*  
*Abstentions : 0*

*Délibération n° 2022-11-06 : Création du poste d'Agent de Maitrise Principale et suppression du poste d'Agent de Maitrise.*

*Pour : 8*  
*Contre : 0*  
*Abstentions : 0*

## 9. Questions diverses

- Retour sur les travaux de l'Abbaye : Philippe DREZET demande les décomptes des entreprises et PV de réceptions à la Communauté de Communes.
- Une demande d'installation de Rack à vélo pour les écoliers a été faite. Emeric et Adrien se renseignent.
- Une réunion budgétaire devra être organisée avant la fin de l'année.

Fin de séance à 21h58

Le Président,  
Adrien PELLEGRINI

